Docusign Envelope ID: 74516125-6384-8237-813E-E43B471B0513

AB'CDENTAIRE
Société civile de moyens au capital de 50 000 €
Siège social : 225 Rue Julien Vachet – 42153 RIORGES

503 997 991 RCS ROANNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2026

A 10 heures, dans les locaux situés 554 Rue du Collège, 42370 RENAISON.

Les associés de la société ***« AB'CDENTAIRE »***, société civile de moyens au capital de 50 000 €, divisé en 500 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Grégoire MONDIÉ, propriétaire de :……...167 parts sociales
Madame Stéphanie Jeanne Colette MONDIÉ née POINOT, propriétaire de : 167 parts sociales
Monsieur Maxime Julien MAGNIN, propriétaire de :……..…….…...166 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Grégoire MONDIÉ, cogérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de la gérance,*
- *Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 3 des statuts,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Docusign Envelope ID: 74516125-6384-8237-813E-E43B471B0513

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du 225 Rue Julien Vachet, 42153 RIORGES au 554 Rue du Collège, 42370 RENAISON, ***à compter de ce jour.***

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

« ***Article 3 – Siège social***

Le siège social est fixé : 554 Rue du Collège, 42370 RENAISON

Il peut être transféré en tout autre endroit par décision collective extraordinaire des associés prise à la majorité prévu à l'article 21 ci-dessous. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les cogérants et les associés ou leurs mandataires via la plateforme « Docusign » par voie électronique certifiée conformément aux dispositions des articles 1367 du Code civil et du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Monsieur Grégoire MONDIÉ

Signé par :
Grégoire MONDIE
A39A1C582F3A4D7...

Madame Stéphanie Jeanne Colette MONDIÉ née POINOT

Signé par :
82FD702DFDB14D9...

Monsieur Maxime Julien MAGNIN

Signé par :
54631C166A56437...